

Concours féminin d'art oratoire «Elles parlent»

P.8-9

# Les finalistes de l'Ouémé, Zou, Littoral et Atlantique connues

# La Guérite

2.000 F

Santé

P.4

## Tout sur l'appendicite

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité "La Guérite N°1038 du lundi 23 Septembre 2024  
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Élections générales au Bénin

P.3

# Ce qui risque de se passer en 2026

- *Des appels à la relecture du code électoral*
- *Le risque d'un vide juridique*
- *Le seuil des 20 % : un point de discordance majeur*
- *Vers une nouvelle révision de la constitution ?*



Séance de prière à la mosquée de Dédokpo P.9

## Atao Hinnouho exprime sa gratitude



# BOHICON

## GUÉRITE TV MONDE

Rouvre ses portes le 1<sup>er</sup> Octobre prochain

📞 | 00229 91 19 1010



Retrouvez nos articles sur [www.gueritetvmonde.bj](http://www.gueritetvmonde.bj)

# LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

*Informer plus et autrement*

## Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

## Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

## Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Anselme ORICHA

Amanda E. DACKY

## Graphiste

S - Design

G **GUERITE** TV **MONDE** V

Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



# Ce qui risque de se passer en 2026

- *Des appels à la relecture du code électoral*
- *Le risque d'un vide juridique*
- *Le seuil des 20 % : un point de discorde majeur*
- *Vers une nouvelle révision de la constitution ?*



**Chamss-Deen BADAROU**

En 2026, le Bénin se prépare à organiser pour la première fois des élections générales, conséquence de la révision de la loi n°2019-40 du 7 novembre 2019, modifiant la Constitution de 1990. Alors que cette échéance est attendue avec impatience, certaines inquiétudes persistent quant à l'organisation et aux conséquences des résultats, en raison des récentes modifications du code électoral. Adoptée par l'Assemblée nationale le 5 mars 2024, cette nouvelle loi a fait l'objet de vives controverses, malgré sa validation par la Cour constitutionnelle et sa promulgation par le président Patrice

Talon.

## **Des appels à la relecture du code électoral**

Plusieurs voix appellent à une révision urgente de ce code électoral. La Conférence épiscopale du Bénin, le Cadre de concertation des confessions religieuses, un collectif de juristes et l'association «Voix Citoyennes Unies» ont tous exprimé leurs préoccupations face à son caractère potentiellement exclusif, pouvant conduire à des violences électorales. Ces acteurs plaident pour une relecture de certaines dispositions afin de garantir un processus inclusif et équitable.

## **Le seuil des 20 % : un point de**

## **discorde majeur**

L'une des mesures les plus controversées est l'exigence d'obtenir au moins 20 % des suffrages exprimés dans chacune des 24 circonscriptions électorales pour prétendre à un siège de député. Ce seuil, qui remplace celui de 10 %, est vu comme une barrière trop haute pour les partis politiques. De nombreux observateurs craignent qu'il favorise un parlement sans diversité, comme lors des législatives de 2019, où l'absence de pluralité politique avait engendré des tensions.

Le risque d'un vide juridique

Au-delà de l'aspect d'exclusion, l'exigence de 20 % pose

également la question d'un éventuel vide juridique. En se basant sur les législatives de 2023, aucun parti politique n'avait atteint ce seuil au niveau national, et encore moins dans les 24 circonscriptions électorales. Même avec le seuil de 10 %, seuls trois partis avaient pu franchir cette barre. Si la révision du code électoral reste en l'état, il est probable qu'aucune formation politique ne remplisse cette condition, créant ainsi une absence de partage des sièges.

Bien que la loi permet aux partis de former des alliances pour cumuler leurs voix, il est possible que cela ne suffise toujours pas à atteindre les 20 %. Ce scénario pourrait

créer un vide juridique et entraîner une période de transition avant l'organisation de nouvelles élections.

## **Vers une nouvelle révision de la constitution ?**

Face à ces défis, il est important que les acteurs électoraux se concertent pour éviter une crise institutionnelle. Une révision du code électoral semble indispensable pour garantir des élections inclusives et apaisées en 2026. Un consensus national autour des règles électorales est nécessaire pour préserver la stabilité démocratique et renforcer la confiance des citoyens dans le processus électoral.

# Tout sur l'appendicite

L'appendicite est une inflammation de l'appendice, une petite structure en forme de doigt située dans la partie inférieure droite de l'abdomen. Cette inflammation se développe généralement rapidement et peut entraîner des complications graves si elle n'est pas traitée rapidement. En cas de rupture de l'appendice, une infection sévère peut se propager dans l'abdomen, entraînant une péritonite, une situation potentiellement mortelle. Il s'agit d'une urgence médicale nécessitant souvent une intervention chirurgicale.



L'appendicite nécessite un traitement rapide pour éviter la rupture de l'appendice et les complications qui en découlent. Le traitement de référence est l'appendicectomie, une intervention chirurgicale qui consiste à retirer l'appendice enflammé. Cette opération peut être réalisée par une chirurgie classique ou par cœlioscopie, une technique moins invasive. Dans certains cas, des antibiotiques peuvent être administrés avant la chirurgie pour réduire l'inflammation. Si l'appendice a déjà éclaté, une hospitalisation plus longue peut être nécessaire pour traiter les infections.

## Les symptômes d'une appendicite

L'appendicite se manifeste principalement par une douleur aiguë dans le bas ventre à droite. Cette douleur commence

souvent autour du nombril avant de se déplacer vers la partie inférieure droite de l'abdomen. La douleur s'aggrave en quelques heures et peut s'intensifier avec les mouvements, la toux ou la respiration profonde.

D'autres symptômes incluent des nausées, des vomissements, une perte d'appétit, de la fièvre et des ballonnements. Dans certains cas, des troubles digestifs comme la diarrhée ou la constipation peuvent survenir. Il est

important de consulter un médecin dès l'apparition de ces symptômes.

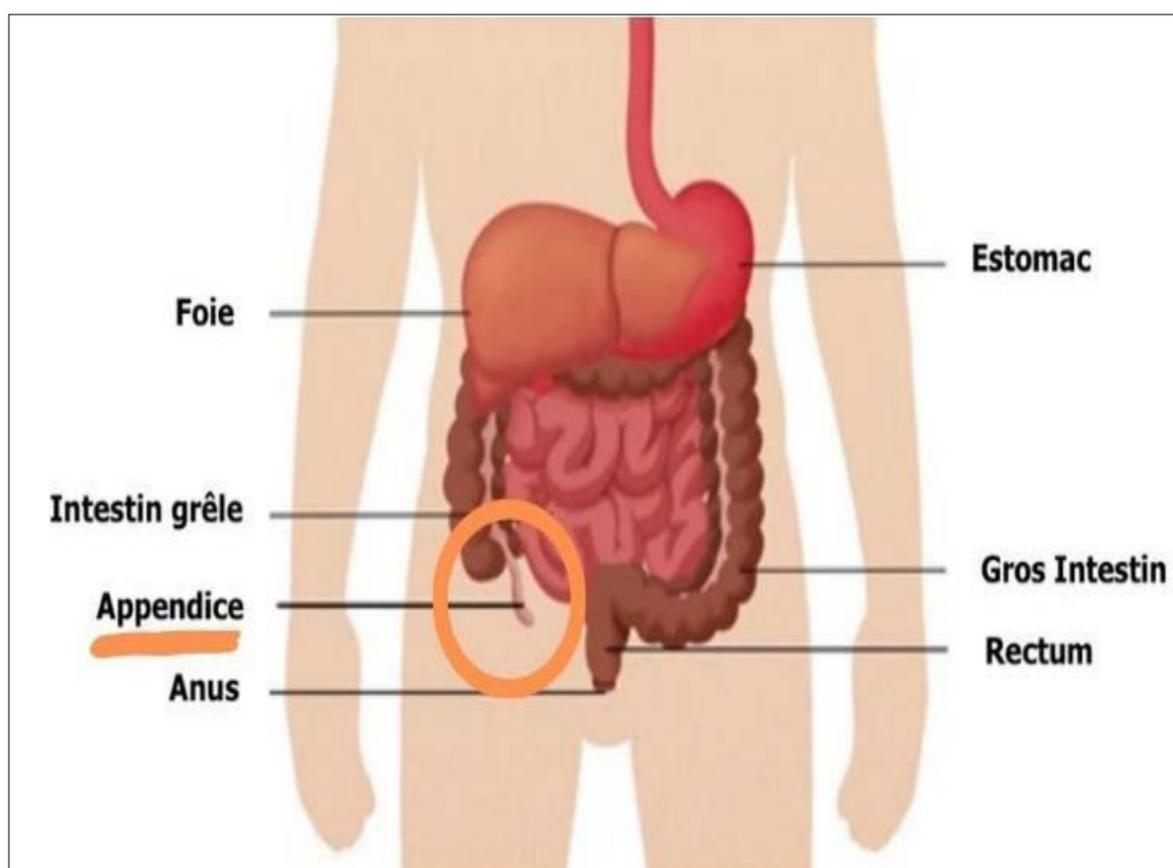
## Les causes de l'appendicite

L'appendicite est généralement causée par une obstruction de l'appendice. Cette obstruction peut résulter d'un amas de selles durcies, d'une infection ou d'un corps étranger qui bloque l'appendice. L'obstruction entraîne une inflammation et une multiplication des bactéries dans l'appendice, provoquant ainsi l'infection. Les causes exactes de cette obstruction ne sont pas toujours claires, mais elle peut survenir chez n'importe qui, bien qu'elle soit plus fréquente chez les adolescents et les jeunes adultes.

## Le traitement de l'appendicite

### Aliments à éviter après une appendicectomie : favoriser la guérison

Après une appendicectomie, il est conseillé d'éviter certains aliments pour favoriser une bonne récupération. Les aliments épicés, gras ou frits peuvent irriter le système digestif et doivent être évités. Il en va de même pour les produits laitiers riches en matières grasses, les aliments transformés et ceux riches en fibres qui pourraient provoquer des ballonnements ou de la constipation. Il est recommandé d'adopter une alimentation légère et de favoriser des aliments faciles à digérer, comme les soupes, les légumes cuits à la vapeur et les fruits non acides.



# Atao Hinnouho exprime sa gratitude

(Le 4<sup>e</sup> arrondissement se réjouit de retrouver son bienfaiteur)

L'ancien député Atao Mohamed Hinnouho a participé à la prière ce vendredi 20 septembre 2024 aux côtés des fidèles musulmans de la mosquée Dédokpo, située dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Cotonou. Ce moment de recueillement et de reconnaissance envers Allah, le Tout-Puissant, a été partagé entre le bienfaiteur et les fidèles à travers des prières d'invocation.

Latifath KOWENOU

Atao Mohamed Hinnouho.

D'une part, l'ex-député Atao Mohamed Hinnouho s'est rendu à cette mosquée pour exprimer sa gratitude infinie envers Allah en communiant lors de la prière du vendredi avec les fidèles musulmans. D'autre part, il a tenu à remercier personnellement les fidèles qui ont toujours pensé à lui dans leurs prières. « Grâce à vos prières, je suis là, debout parmi vous. C'est pour vous dire que la prière peut tout changer. Et je rends grâce à Dieu », s'est réjoui

L'élue des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> législatures, assis parmi les fidèles de cette mosquée située dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Cotonou, a suivi avec dévotion les invocations à Allah. Après la prière de ce vendredi, Atao Mohamed Hinnouho s'est dit fier de constater qu'un jeune imam dirige désormais la mosquée. « Nous constituons tous une relève et je souhaite que nous soyons une relève de qualité », a-t-il déclaré.



Atao Mohamed Hinnouho a eu l'occasion de connaître l'ancien imam de la mosquée, rappelé à Dieu il y a quelques semaines. Ce serviteur de Dieu priait fréquemment pour l'honorable lors de ses moments difficiles.

En priant le Tout-Miséricordieux pour ses bienfaits,

Atao Mohamed Hinnouho a voulu marquer cette visite par un geste symbolique. L'imam Hassan Ibrahima Oba, touché par la générosité de son hôte, a exprimé sa reconnaissance et a invoqué les bénédictions d'Allah sur lui.

Les fidèles musulmans, heureux de retrouver leur

frère, leur fils et leur ami en bonne santé, ont exprimé leur gratitude envers Allah pour cette grâce. À l'issue de cette rencontre avec les fidèles de la mosquée de Dédokpo, l'ancien député Atao Mohamed Hinnouho a pris un moment pour saluer ses partisans du 4<sup>e</sup> arrondissement de Cotonou.



**BOHICON**  
**GUÉRITE TV MONDE**  
 Rouvre ses portes le 1<sup>er</sup> Octobre prochain

☎ | 00229 91 19 1010



REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

N° 29/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

**COPIE**

### Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

#### I- Mesures normatives

##### I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi de finances pour la gestion 2025.

Ce projet de budget s'établit à 3.551,005 milliards de FCFA, en hausse de 11% par rapport à 2024. Dans le but de renforcer la résilience de notre économie, il consacre la poursuite et la consolidation des leviers de sa transformation structurelle et une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique pour plus d'équité et de justice sociale.

Ainsi, courant 2025, les actions de diversification des secteurs productifs, de transformation et de création de valeur seront poursuivies et accentuées. En dépit du contexte d'incertitude croissante du fait des aléas climatiques, des chocs exogènes, il postule un taux de croissance de 6,8% en lien avec les performances attendues dans le secteur agricole et l'expansion du tissu industriel, le secteur portuaire et le tourisme.

En outre, les choix budgétaires opérés permettent d'assurer les engagements du Bénin pour l'atteinte des objectifs du développement durable à travers l'accélération des chantiers de projets et réformes engagés ainsi que la prise en compte des besoins exprimés par les populations lors des tournées de reddition de compte.

De même, la réduction des inégalités liées au genre, la préservation de la planète contre les effets du changement climatique, la promotion de l'emploi, la déconcentration et la décentralisation demeurent des priorités et des facteurs d'influence des propositions de dépenses et des mesures fiscales.

De façon spécifique, ce projet de budget prend notamment en compte :

- la préparation des élections générales de 2026 ;
- l'achèvement, la mise en service et le fonctionnement de plusieurs infrastructures socio-économiques (cité ministérielle, cités administratives départementales, services marchands, réceptifs hôteliers et touristiques, structures sanitaires de référence dont le Centre hospitalier international de Calavi, l'hôpital de zone de Savè-Ouèssè, l'hôpital de zone de Tchaourou) ;
- la montée en puissance des projets de filets sociaux avec le projet GBESSEKE, le microcrédit Alafia, le projet d'alimentation scolaire dont la couverture passera à 100% en zone rurale, l'expérimentation du projet de supplément de nutrition de 1000 jours ;
- la mise en service de plusieurs systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages et leur raccordement aux ménages, l'extension du réseau de distribution de l'énergie électrique et l'acquisition des compteurs à moindre coût.

Globalement, il est à observer que les dépenses à sensibilité sociale cumulent à elles seules à 1101,71 milliards de FCFA en 2025, correspondant à 41,5% du budget général.

A toutes ces projections, s'ajoutera la densification du réseau routier par l'achèvement et la livraison de plusieurs infrastructures tant en milieu urbain qu'en zone rurale.

Enfin, il convient de préciser qu'aucun nouvel impôt n'a été créé dans le projet de loi de finances pour la gestion 2025. Cet effort traduit l'engagement du gouvernement d'assurer une bonne stabilité et une prévisibilité des normes fiscales pour les opérateurs et investisseurs privés. Dans le même ordre, aucune augmentation des taux des impositions existantes n'a été proposée au rang des nouvelles mesures fiscales et douanières dans le projet de loi.

##### I-2. Projet de décret portant exonération des droits et taxes de douane sur les intrants composant les kits de dialyse.

La prise en charge de la dialyse nécessite des ressources importantes impliquant l'intervention de l'Etat aussi bien que la participation des patients.

En vue d'étendre l'offre de soins aux dialysés et la rapprocher des populations à l'intérieur du pays, de nouvelles unités de dialyse ont été mises en place à Porto-Novo et à Abomey tandis que celles de Cotonou et de Parakou ont été renforcées par l'acquisition de 57 nouveaux générateurs de dialyse et d'équipements divers.

Par ailleurs, la Société béninoise d'Approvisionnement en Produits pharmaceutiques a développé un modèle d'acquisition des intrants qui permet de renforcer la disponibilité des kits et d'en réduire le coût.

Tenant compte des contraintes auxquelles font face les patients, le Conseil a décidé d'exonérer tous les intrants entrant dans la composition des kits, de droits et taxes de douanes, afin de réduire davantage le coût du kit et de faciliter le bénéfice du traitement aux patients.

Les ministres concernés prendront les dispositions appropriées pour l'application effective de cette décision.

Au titre d'autres mesures normatives, il a été adopté le décret fixant les modalités de désignation des membres des corps des métiers et secteurs au sein des conseils départementaux et du Conseil national du Conseil économique et social.

#### II- Communications.

##### II-1. Contractualisation dans le cadre de l'installation et l'appui au fonctionnement de six complexes de transformation dans les filières manioc, maïs et riz, de type coentreprise pour le compte du Projet d'Appui au Développement agricole et à l'Accès au Marché.

Ledit projet vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des petits producteurs, en particulier les femmes et des jeunes. Dans sa mise en œuvre, il prône un changement de paradigme axé sur la création durable de valeur ajoutée par la promotion des partenariats économiques inclusifs reliant les petits producteurs et leurs organisations au secteur privé et au marché.

Ses interventions répondent aux besoins d'investissement de taille requis dans les filières agricoles conventionnelles (riz, maïs et manioc) porteuses de croissance.

Il promeut les partenariats productifs au sein des acteurs de chaînes de valeur ayant des relations d'affaires et des intérêts communs et qui sont susceptibles d'élaborer ensemble un plan d'affaires pour améliorer la transformation et la commercialisation des produits, l'objectif étant d'accroître les revenus.

C'est dans ce cadre qu'il accompagne ses bénéficiaires dans la mise en place et le renforcement des capacités de six unités agro-industrielles formalisées en coentreprises et dédiées à ces filières dans les communes de Toffo, Dassa-Zoumè, Kétou, Aplahoué, Bantè et Bopa.

Le Conseil s'est prononcé en faveur de la réalisation diligente de ces unités.

##### II-2. Autorisation de signature d'accords-cadres avec des experts et des universités pour le contrôle et l'évaluation des enseignants et chercheurs du Supérieur.

Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité de l'enseignement et des travaux de recherche, la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur est autorisée à solliciter les services d'experts individuels et d'universités de grande réputation.

A cet effet, elle a lancé trois campagnes successives d'appel international à manifestation d'intérêt au terme desquelles elle a retenu, d'une part, 38 experts de notoriété internationale dans leurs spécialités et, d'autre part, deux universités canadiennes d'envergure avérée, susceptibles de mettre à sa disposition, chacune, des dizaines d'autres experts.

En outre, elle dispose d'une base de données sur tous les enseignants-chercheurs des universités publiques du Bénin ainsi que d'un accès autorisé à celle des alumni du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Ces deux bases contiennent des centaines d'experts africains.

En vue de permettre à la Délégation d'accomplir sa mission avec efficacité, le Conseil a marqué son accord pour la signature d'accords-cadres avec les experts et universités retenus pour le contrôle et l'évaluation des enseignants et chercheurs du Supérieur.

#### III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique :

- la participation du Bénin aux sessions du Conseil d'administration de l'École supérieure multinationale des Télécommunications à Dakar, au Sénégal, du 24 au 26 septembre 2024 ; puis
- l'organisation au Bénin du 19<sup>ème</sup> congrès international sur la drépanocytose à Cotonou, du 10 au 12 octobre 2024.

Fait à Cotonou, le 18 septembre 2024,  
Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Edouard OUIN-OURO.



**DIPLOMATIE** *Coopération Bénin-Arabie Saoudite*

# L'Ambassadeur du Bénin invite le Prince Al Waleed Bin Talal Al Saoud à visiter la Gdiz

**Anselme Oricha**

Adam Bagoudou, Ambassadeur du Bénin en Arabie Saoudite, a rencontré le Prince Al Waleed Bin Talal Al Saoud pour discuter de la transformation industrielle en cours au Bénin. À cette occasion, il a invité le prince saoudien à visiter la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique, qui dure depuis plusieurs décennies, entre le Bénin et l'Arabie saoudite.



Grâce à son parc textile, qui comprend trois unités intégrées de production textile et des unités de confection de vêtements, la GDIZ répond déjà aux commandes de grandes marques américaines et européennes telles que KIABI, The Children's Place (TCP) et US Polo.

Par ailleurs, l'Arabie saoudite, à travers le Fonds saoudien pour le développement et la Banque islamique de développement, soutient plusieurs initiatives de développement au Bénin. La visite du Prince Al Waleed Bin Talal Al Saoud serait ainsi une opportunité de renforcer davantage la coopération économique entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement.

À travers la Zone industrielle de Glo-Djigbé, un projet colossal du gouvernement du président Patrice Talon, destiné à transformer localement les produits agricoles tels que

le coton, le soja et l'anacarde, le Bénin s'engage résolument sur la voie du développement. En seulement deux

ans d'exploitation, cette zone a connu un succès fulgurant, devenant un passage incontournable pour les person-

nalités et les grands hommes d'affaires du monde entier qui visitent le pays.

**DIPLOMATIE** *Appel à candidatures de l'Oif*

# Recrutement d'enseignants volontaires de la francophonie au Rwanda pour 2025

**A. O.**

Bonne nouvelle pour les chercheurs d'emploi et les passionnés de la langue française ! L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a lancé un appel à candidatures pour la troisième cohorte d'enseignants volontaires de la Francophonie au Rwanda. Le début de la mission est prévu pour août 2025, et les dossiers de candidature doivent être soumis avant le 30 septembre 2024.

Cette annonce provient du Ministère des Affaires étrangères et a été relayée au Ministère des Enseignements secondaires, techniques et de la Formation professionnelle. Elle a été rendue publique ce mercredi 18 septembre 2024.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, ce recrutement vise à renforcer la qualité de l'enseignement du français et à promouvoir davantage cette langue dans le cadre de la coopération entre la Francophonie et le Rwanda.



Les candidats intéressés sont invités à consulter les critères de sélection et les modalités de candidature via le lien suivant : <https://www.francophonie.org/professeurs-de-en-francais-vivez-experience-mobile-rwanda-3294>.

SOCIETE **Concours féminin d'art oratoire «Elles parlent»**

# Les finalistes de l'Ouémé, Zou, Littoral et Atlantique connues

(La phase finale se déroulera à Cotonou le 12 octobre prochain, lors de la journée internationale de la fille)

**Faosiya SEFOU**  
 La ville de Porto-Novo a accueilli, ce samedi 21 septembre 2024, la phase départementale du concours féminin d'art oratoire «Elles parlent». Sur les 20 candidates ayant concouru dans trois catégories, neuf ont su tirer leur épingle du jeu. La compétition, à laquelle participent les 10 meilleures filles au CEP, BEPC et BAC session 2024, est une initiative du Réseau Wagnon Initiative Citoyenne, portée par l'Institut National de la Femme, accompagnée des préfetures du Bénin.



Avant le démarrage du concours, le directeur du concours au niveau de l'Ouémé a prodigué de sages

conseils aux candidates. «Je tiens à vous rappeler que ce concours n'est pas une fin

en soi, mais plutôt une merveilleuse occasion de vous amuser et d'échanger», a dé-

claré Richcard Ahouanvoebla, président du concours.

Lors de cette phase départementale, plusieurs thématiques ont été développées par les candidates. Les membres du jury ont évalué, à travers un travail rigoureux, différents aspects de leurs présentations. Ces jeunes filles, pour la plupart prenant la parole en public pour la première fois, ont bénéficié du soutien de leurs parents.

La lauréate de la catégorie minime promet de donner le meilleur d'elle-même pour la phase finale. «Je suis prête pour la finale», a-t-elle rassuré.

Avant cette ultime étape,

un grand travail sera réalisé avec ces amazones, qui représenteront l'Ouémé lors de la finale du concours «Elles parlent». Il est important de rappeler que les lauréates de l'Ouémé dans la catégorie poussin sont Marielle Migan, Caili N'Da M'Po et Kafui Zinwota. Dans la catégorie minime, on trouve Coeurtice Cakpo-Yolou et Deogracias Akandume Élodie. Dans la catégorie junior, les représentantes sont Ikbale Abiola et Bodjrenou Ernestina Louise Kouadinou.

Notons enfin que ce même concours a été organisé simultanément dans les autres départements du Bénin.

## Les finalistes du département de l'Atlantique

Le concours féminin d'art oratoire "Elles parlent", organisé dans les 12 départements du Bénin par l'association Réseau Wagnon Initiative Citoyenne, avec le soutien de l'Institut National de la Femme et l'accompagnement des directions départementales des divers ordres d'enseignement, a mis en compétition les dix meilleures filles admises aux examens du CEP, BEPC et BAC de la session de juin 2024. À travers le développement de thématiques variées, les lauréates du département de

l'Atlantique ont présenté des discours authentiques et instructifs lors des demi-finales, qui se sont déroulées ce samedi 21 septembre 2024 dans l'enceinte de l'hôtel de ville d'Abomey-Calavi.

Au terme des prestations, le jury a livré son verdict et révélé les trois finalistes des catégories "poussins", "minimes" et "juniors". Les candidates ont su se démarquer par la qualité de leurs interventions, respectant ainsi les règles du concours.

Les membres du jury, impressionnés par le talent de ces jeunes filles, ont exprimé

leur fierté aux parents et félicité chaleureusement toutes les participantes. Le jury était composé de Delphine WOROU, représentante du directeur départemental de l'enseignement maternel et primaire de l'Atlantique, Hervé CHIDIKOFAN, représentant du directeur départemental de l'enseignement supérieur technique et de la formation professionnelle de l'Atlantique, et Biloonkè ASSANI BOKO, représentante du préfet de l'Atlantique, qui a transmis les félicitations du préfet aux lauréates.

Cette initiative du Réseau

Wagnon Initiative Citoyenne vise à valoriser les meilleures filles aux examens de fin d'année et a pour objectif de promouvoir l'expression orale et la confiance en soi chez les jeunes filles béninoises. Selon Eunice SALOU, coordinatrice départementale du concours, le but est d'apprendre aux jeunes filles à prendre la parole de manière efficace et avec confiance.

Les finalistes, sélectionnées pour la dernière manche décisive, ont exprimé leur joie après l'annonce des résultats. La finale du concours "Elles parlent", prévue pour

le 12 octobre prochain, s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale de la fille. Grâce à cette initiative, soutenue par l'Institut National de la Femme et les préfetures, ces filles bénéficient d'une véritable valeur ajoutée à leur formation scolaire.

Toutes les participantes ont reçu une attestation en reconnaissance de leur engagement et de leurs efforts, tandis que les championnes de chaque département ont été récompensées par des trophées.

Latifath KOWENOU



**ACTUALITÉ** *Célébration du 77ème anniversaire de l'Église du Christianisme Céleste*

# Porto-Novo se prépare pour une nuit exceptionnelle d'adoration et de louanges

**Anselme ORICHA**

Dans quelques jours, la ville de Porto-Novo vibrera au rythme d'un événement à la fois spirituel et artistique d'envergure. Le 28 septembre prochain, de 16h jusqu'à l'aube, se tiendra la 11ème édition du «Luli Day», une nuit dédiée à l'adoration et aux louanges. Cet événement, organisé par la Fondation Trompette d'Or de Papa Oschoffa, s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 77ème anniversaire de l'Église du Christianisme Céleste (ECC).

Le siège national du parti Union Progressiste le Renouveau accueillera cette cé-



lébration, où des artistes de Gospel de renom et des chorales talentueuses monteront sur scène pour partager des moments intenses de com-

munion spirituelle. Cette édition s'annonce particulièrement mémorable, grâce à l'engagement actif du comité d'organisation, qui veille à

orchestrer chaque détail afin d'offrir au public une expérience unique.

Les habitants de Porto-No-

vo et des environs sont chaleureusement invités à se joindre à cette célébration, qui répond à un besoin collectif de louanges et d'adoration. L'événement sera l'occasion de prier pour une année scolaire paisible et une fin d'année 2024 placée sous le signe de la sérénité et des bénédictions.

Point important, l'entrée à cet événement est entièrement gratuite, a souligné le comité d'organisation, qui espère une forte mobilisation des fidèles pour magnifier Dieu lors de cette nuit inoubliable.

Le rendez-vous est pris pour une expérience spirituelle intense et fédératrice.

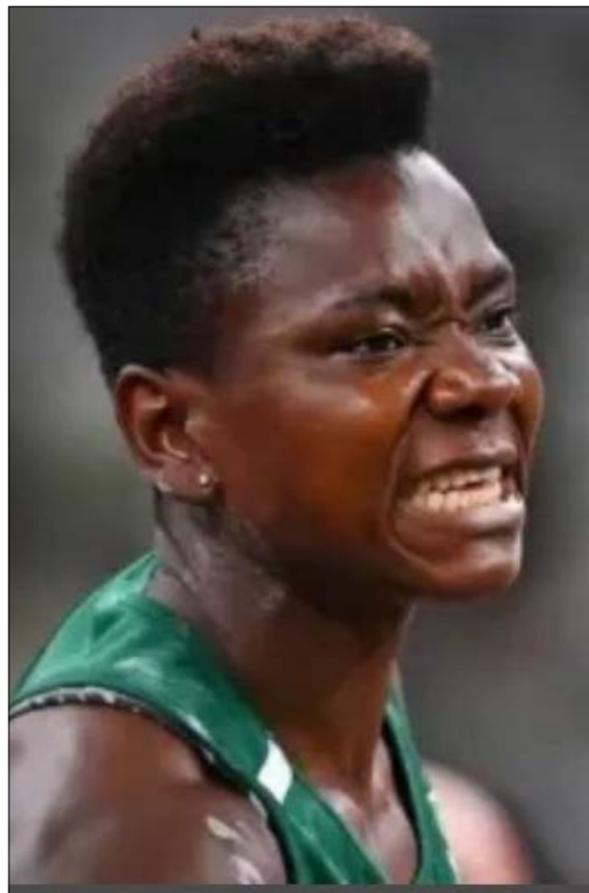
ATHLÉTISME *Disparition de l'athlète béninoise Odile Ahouanwanou*

# Que s'est-il réellement passé ?

Amanda E. DACKEY

Depuis le 10 septembre 2024, l'athlète béninoise Odile Ahouanwanou est portée disparue en France. La police française a lancé, le 17 septembre, un appel à témoins. À part la réaction de la Fédération béninoise d'athlétisme, plus rien. Toutefois, il est à noter que depuis l'annonce de sa disparition, le gouvernement béninois est resté silencieux, ce qui laisse croire à une certaine insensibilité face à cette situation. Cependant, à la suite de l'intervention médiatique de Wilfried Houngbédji, porte-parole du gouvernement, le vendredi 20 septembre 2024, l'opinion publique a été informée des mesures prises par les autorités béninoises.

Alors que le parquet de Rouen évoque la thèse d'une



disparition volontaire, Wilfried Léandre Houngbédji a préféré employer ce terme plutôt que celui de disparition. Il explique : « Les informations que nous avons reçues des autorités françaises, notamment la police

française, laissent penser que notre compatriote s'est volontairement éclipse. Je préfère utiliser ce terme plutôt que de parler de disparition, car celui-ci est quand même assez grave en droit ». Selon lui, le gouvernement



les pistes jusqu'à ce que nous ayons des éléments permettant d'apprécier la situation. J'espère que nous la retrouverons vivante, en pleine forme, et prête à conquérir d'autres médailles », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il a précisé qu'aucune délégation officielle n'a été envoyée en France, car le gouvernement estime que l'ambassade du Bénin à Paris, déjà mobilisée, est capable de gérer la situation. Néanmoins, l'envoi d'une délégation n'est pas exclu. « Les services de l'ambassade sont mobilisés, car des instructions ont été données depuis Cotonou. Si demain une situation nécessitait l'envoi d'une délégation depuis le Bénin, l'État a les moyens de le faire », a conclu le porte-parole du gouvernement.

Tout le monde espère que l'athlète sera retrouvée saine et sauve.

FOOT *Football en Guinée*

# Michel Dussuyer de retour à la tête du Syli national

Amanda E. DACKEY

Michel Dussuyer, âgé de 65 ans, fait son retour à la tête de l'équipe nationale de Guinée, le Syli national. Ce 21 septembre, il a été nommé sélectionneur pour la troisième fois, après des passages entre 2002-2004 et 2010-2015. Il succède à Kaba Diawara, démis de ses fonctions le 4 août dernier en raison de résultats jugés insuffisants par la Fédé-

ration guinéenne de football.

Dussuyer prend les commandes au sein d'une direction transitoire mise en place en août 2024, chargée de garantir la continuité des préparations de l'équipe en vue des prochaines compétitions internationales. Avant lui, Charles Paquille avait assuré l'intérim après le départ de Diawara, notamment suite aux Jeux Olympiques 2024, où la Guinée n'a pas obtenu



nu les résultats escomptés. Ce nouveau mandat de

Dussuyer représente un espoir pour le Syli national, qui cherche à retrouver sa

compétitivité sur la scène africaine et internationale.

# Treize candidatures validées, une élection très attendue

Anselme ORICHA

Dans quelques semaines, le Ghana s'apprête à vivre un moment crucial de son histoire politique. Le 7 décembre 2024, les électeurs du pays se rendront aux urnes pour élire leur prochain président de la République. Ce scrutin, qui s'annonce particulièrement compétitif, verra s'affronter treize candidats, dont les dossiers ont été validés par la Commission électorale ghanéenne. L'annonce officielle a été faite le vendredi 20 septembre 2024, à travers un communiqué de l'institution responsable de l'organisation de l'élection.

Parmi les candidats retenus, deux figures dominent le paysage politique et sont pressenties comme les prin-



cipaux prétendants à la victoire. Le vice-président actuel, Mahamudu Bawumia, représentant le parti au pouvoir, le Nouveau Parti Patriotique (NPP), se présente avec l'avantage de la continuité et de l'expérience gouvernementale. De l'autre côté, John Mahama,

ancien président et leader du Congrès National Démocratique (NDC), revient sur le devant de la scène avec l'ambition de reconquérir le pouvoir après avoir perdu l'élection précédente.

En plus de ces deux poids lourds de la politique gha-

néenne, neuf autres candidats issus de partis politiques moins influents, ainsi que quatre candidats indépendants, viendront enrichir le débat et offrir aux électeurs une diversité de choix.

La Commission électorale a insisté sur la transparence et la rigueur dans la validation des candidatures. Selon l'institution, un examen minutieux des dossiers soumis a été réalisé afin de s'assurer que tous les candidats respectaient les exigences légales en vigueur. Ce processus est essentiel pour garantir une élection équitable et démocratique, des valeurs chères au Ghana, reconnu comme l'un des pays les plus stables d'Afrique de l'Ouest sur le plan démocratique.

L'élection présidentielle

de 2024 intervient dans un contexte politique et économique délicat pour le Ghana. Les défis économiques, notamment liés à la gestion de la dette, ainsi que les aspirations de la jeunesse pour un avenir plus prospère, seront au cœur des débats. Les candidats devront proposer des solutions concrètes aux problématiques qui touchent le pays, tout en rassurant les électeurs sur leur capacité à assurer une gouvernance stable.

En somme, cette élection s'annonce comme un moment déterminant pour l'avenir du Ghana. Les regards sont tournés vers les deux principaux candidats, Mahamudu Bawumia et John Mahama, qui sont appelés à jouer un rôle majeur dans l'issue de ce scrutin.

# L'opposant Cabral Libii officialise sa volonté de participer à l'élection présidentielle

La rédaction

Au Cameroun, la course à la présidence, prévue en 2025, est lancée. À l'occasion de la sortie de son livre *Ce que j'ai vu : Manifeste de la rupture et du progrès*, l'opposant Cabral Libii a officialisé sa volonté de participer à l'élection présidentielle.

Arrivé en troisième position, lors du scrutin en 2018, le député Cabral Libii est aussi président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN). Il vient de terminer une longue tour-

née dans tout le pays pour entendre les électeurs et leur proposer - c'est le but de son manifeste - des solutions. Joint par RFI, l'opposant Cabral Libii nous donne des précisions.

« La publication de ce manifeste de la rupture et du progrès, dit-il, marque mon intention de briguer la magistrature suprême au Cameroun. Je propose donc au peuple camerounais un contrat social nouveau : le Cameroun qui protège et qui libère les énergies. »

« Réponses »

« Après avoir parcouru le

pays de part en part, nous formulons là - nous en sommes convaincus - des réponses aux attentes des Camerounais pour que le Cameroun se redresse, après quarante ans d'assombrissement et de déliquescence », déclare-t-il encore.

« Le programme va se jouer d'abord sur la démocratie, lance Cabral Libii. Le pays étouffe, c'est une chose que j'ai entendue. Et l'autre chose, c'est que les Camerounais souffrent énormément. Les Camerounais attendent un État qui puisse



construire un hôpital. Les Camerounais attendent un État qui puisse former leurs enfants pour qu'ils soient aptes à œuvrer plus tard pour le redressement de leur pays et occuper la place

que le Cameroun mérite dans le monde. Les Camerounais attendent un État qui les protège et qui leur donne la possibilité de faire éclore leurs talents. »

# SHANGAÏ

## LABO PHOTO NUMÉRIQUE

 **97 22 44 85**

INFOLINE: +229 64 31 12 03 = 43 42 20 10



- ✓ **PHOTO D'IDENTITE**
- ✓ **PASSEPORT**
- ✓ **BIJOUX**
- ✓ **DV LOTERIE VISA**
- ✓ **VISA CANADIEN**

- ✓ **VISA AMERICAIN**
- ✓ **VISA SHEINGEN**
- ✓ **VISA FRANÇAIS**
- ✓ **PHOTO COMPLETE**
- ✓ **AGRANDISSEMENT PHOTO**

**DIRECTION: FACE PROJET SONGHAÏ QUANDO PORTO-NOVO**

**ANNEXE: 300M À GAUCHE APRÈS PHARMACIE GBÔDJÊ À CÔTÉ DE MICROFINANCE LE DEFI**